# NOUVEAU DOSSIER CITOYEN VOILÀ !

# Comment créer son Dossier Citoyen et personnaliser son profil ?

#### Simple et rapide !

La plateforme est disponible autant sur ordinateur que sur les tablettes ou les téléphones intelligents.

#### Accéder à partir d'un appareil mobile :

Rendez-vous sur Google Play (appareil Android) ou le Apple Store (appareil Apple) pour télécharger l'application et l'installer sur votre téléphone intelligent ou votre tablette.



#### Accéder à partir d'un ordinateur :

Rendez-vous directement sur le portail Web stmathieudebeloeil.appvoila.com ou accédez par le biais de notre site Web, en cliquant sur l'icône « Services en ligne » de la page d'accueil.

### **CRÉER SON COMPTE :**

- Cliquez sur le bouton « S'inscrire » de la section inscription située à la droite de l'écran ;
- Complétez les champs du formulaire, en y inscrivant votre adresse courriel, votre nom et prénom puis choississez votre mot de passe et votre question secrète ;
- · Cliquez sur le bouton « Créer mon compte ».



# **COMPLÉTER SON PROFIL :**

Un courriel de confirmation vous invitera à ajouter votre adresse et à compléter les informations de votre profil.

Il est important de compléter tous les champs du formulaire. En inscrivant votre adresse postale, la Municipalité pourra cibler efficacement ses communications notamment pour l'envoi de sondages en lien avec votre lieu de résidence.

Vous pouvez maintenant accéder aux différents services en ligne offerts par votre municipalité.





## PERSONNALISER SON PROFIL :

Un fois votre profil créé, vous pourrez personnaliser et gérer votre fil de nouvelles municipales et votre calendrier d'activités en choisissant les catégories d'actualités et le types d'activités qui vous intéressent et vous concernent :

- · Cliquez sur l'icône de votre profil situé en haut à gauche de votre écran ;
- · Cliquez sur le sous-menu « Préférences » du menu déroulant ;
- Activez ou désactivez les catégories que vous désirez recevoir par courriel ou par notification, voir publier dans votre fil d'actualités et voir apparaître à votre calendrier.

#### Important :

3

Veuillez noter que les catégories « Urgences », utilisée pour les mesures d'urgences ou les situations exceptionnelles et « Mes événements et inscriptions », lorsque vous ajoutez votre compte de taxes en ligne, sont obligatoires.

Toutes les informations qui se retrouvent sur cette plateforme sont également diffusées sur le site Web et la page Facebook de la Municipalité.





